PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

P.P.R.

COPIE CERTIFIEE CONFORME
L'Ingénieur divisionnaire des T.P.E.
Chef du service aménagement
urbanisme opérationnel
Bernard MARTIN

COMMUNE DE CARROS

CARTE DE L'ALEA
ET DE
RISQUES DES MOUVEMENTS DE TERRAIN EN DYNAMIQUE

ECHELLE : 1/5000

GST 84 479

RECTIFIEE LE 5-8-1999 ; LE 10.02.2000 ET 05.2001

LEGENDE

NIVEAU DU RISQUE

Risque nul à faible
Aucun des facteurs déterminants ou aucune association des facteurs déterminants génératrice de mouvements n'est reconnu sur le site.

Risque mal connu - incertitude
Présence de plusieurs facteurs déterminants, sur les autres subsistent des incertitudes (non accessibles).

Risque moyen
Tous les facteurs déterminants sont accessibles ; n-1 facteurs sont répertoriés, le facteur manquant pouvant apparaître au cours du temps.

Risque important
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site mais l'intensité d'un ou plusieurs facteurs est faible.

Risque élevé ou très élevé
Tous les facteurs déterminants sont reconnus sur le site avec des intensités moyennes à fortes, le ou les phénomènes ont une forte probabilité d'apparition.

I - Mouvements de forte intensité

Mouvements de faible intensité

NATURE DU RISQUE

Mouvements à intensité moyenne à forte

DÉCLARÉ ANCIEN	DÉCLARÉ ACTUEL		POTENTIEL
		Glissement	G
		Glissement banc sur banc	Gb
		Glissement de versant	Gv
		Effondrement	E
		Eboulement en masse	Em
		Chute de blocs	Eb
		Chute de pierres	Ep
		Eboulement banc sur banc	Eb
		Eboulement de versant	Ev
		Ravinement	R
		Coulée	C

Mouvements à faible intensité

	Affaissement	A
	Fluage	F
	Reptation	S
	Ravinement léger	Rl

Zones de réception

r — Zones exposées aux actions secondaires des phénomènes (Glissements - Eboulements). Dans la zone exposée on rajoute la lettre r à celle du phénomène et l'indice du niveau du risque, ex. : Gr 3 risque moyen de réception d'un glissement.

Couloir de chute de blocs

Lave torrentielle

REMARQUES :

1. Il faut souligner que la gradation entre risque mal connu (incertitude) et risque moyen, voire important, n'est pas formelle puisque la méconnaissance du risque, n'exclut pas son importance ; il est donc difficile de classer cette zone, sa position entre le risque nul ou faible et le risque moyen nous semble la moins mauvaise possible. Il ne nous semble pas pouvoir en effet évoluer en risque très élevé.

2. Il est possible dans une zone d'exprimer un risque de faible intensité et de niveau plus élevé superposé à un risque de forte intensité de niveau moins élevé, la représentation inverse ne peut se produire puisque le risque de forte intensité serait prédominant.

Ex. : Un risque élevé (S5 : reptation) de faible intensité peut se superposer à un risque moyen de forte intensité (G3 glissement)

S5 G3

QUALIFICATION DE L'ALEA

M — Zone exposée à un aléa majeur où aucune parade n'est techniquement possible en l'état actuel des connaissances.

GA — Zone exposée à un aléa de grande ampleur où la stabilisation ne peut être obtenue que par la mise en oeuvre de confortations intéressant une aire géographique importante dépassant très largement le cadre parcellaire ou celui de bâtiments courants (ensemble d'un versant par exemple) et dont les coût seront en général très élevés.

I — Zone d'aléa mal déterminé où existe une présomption d'occurence de phénomène mais où le diagnostic ne pourra être définitivement porté qu'après une étude complète qui dépasse en général très largement le cadre parcellaire ou de bâtiments courants.

L — Zone exposée à un aléa limité où la construction et l'occupation du sol nécessitent la mise en place de confortations pour supprimer ou diminuer très fortement l'aléa.
L'ampleur géographique du ou des phénomènes permet en général d'effectuer l'étude et la mise en place des parades sur une aire géographique réduite dont les dimensions sont proches du niveau parcellaire moyen ou de bâtiments courants.
Les confortements devront tenir compte des risques anthropiques générés par l'occupation des sols.

NE — Zone non exposée. Aléa nul ou négligeable sans contrainte particulière.

L(GA) — Ces zones correspondent à un aléa limité pour une période de retour normale (de l'ordre de 100 ans). Le symbole GA (grande ampleur) indique ici que le territoire a connu des mouvements de versant dont la période de retour est probablement très grande (plusieurs siècles). Pour le PER, on propose de ne retenir que le risque limité L.

Zone de Travaux de Terrassements pour la Construction de la Ville de Carros le Neuf

Bassin des Suvriers

Bassin des Brégulères